

LE MAGAZINE D'INFORMATION
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DE GEVREY-CHAMBERTIN
ET DE NUITS-SAINT-GEORGES

COMCOM EN MOUVEMENT

ACTUALITÉS ET PROJETS EN COURS
SUR LE TERRITOIRE

ZOOM SUR

LA DIRECTION
ENFANCE / JEUNESSE

Juillet
2022
N°8

03

PANORAMIQUE

Le Projet de territoire en cours d'élaboration

04

LE DOSSIER
Comptes 2021 et
Budget 2022

10

LA COMCOM' À VOTRE SERVICE
Les missions du service Déchets

06

COMCOM' EN MOUVEMENT
Actualités et projets en cours
sur le territoire

08

ZOOM SUR...
La Direction Enfance/Jeunesse et
ses actualités

11

DÉCRYPTAGE
Des outils et services utiles à
votre quotidien



Paroles du président

C'est la deuxième fois qu'en qualité de Président de votre Communauté de communes, j'ai l'occasion de m'adresser à vous par l'intermédiaire du magazine intercommunal.

En juin 2021, je vous dressais un tableau un peu sombre mais réaliste de notre situation. Vous constaterez en lisant l'article consacré au budget que nous avons réussi, sur l'année 2021, à rétablir notre situation financière en dégagant un excédent de fonctionnement de 732 927 € à la fin de l'exercice.

Malheureusement, la guerre en Ukraine a compromis ce bon résultat et l'exercice 2022 sera moins bon que 2021 compte tenu de toutes les augmentations qui pèsent sur les ménages comme sur la Communauté de communes. Nous mettons tout en œuvre pour atténuer le choc et les services communautaires sont tous sensibilisés pour maîtriser nos dépenses énergétiques et rechercher toutes les pistes d'optimisation comme en 2021.

Malgré ce contexte difficile qui perdure, nous engageons un travail de préparation de l'avenir à travers l'élaboration du projet de territoire. Il s'agit, sur la base d'un diagnostic partagé avec les élus des 55 communes, de définir nos priorités d'intervention pour les années à venir pour que la Communauté de communes soit attractive pour ses habitants, les entreprises, les associations, les touristes

etc., et ceci dans un environnement patrimonial, naturel et paysager préservé.

Le travail a été intense et enrichissant, il va se poursuivre au second semestre 2022 et je vous en tiendrai informé dans un numéro spécial tout début 2023.

En lisant votre magazine, vous découvrirez les dernières réalisations de notre intercommunalité à travers les parcs d'activité en cours d'aménagement ou en projet, l'ouverture de la nouvelle école de musique intercommunale à Nuits-Saint-Georges et la réhabilitation du cinéma « Le Nuiton ».

Vous constaterez également que nous faisons un zoom sur le fonctionnement de nos services, avec dans ce numéro, le service Enfance/Jeunesse qui est le plus important en termes d'effectifs et le service Déchets ô combien important pour la salubrité publique.

Je tiens à ces rubriques car il est important que vous ayez connaissance des nombreuses compétences que la Communauté de communes gère et des femmes et des hommes qui permettent à ces services de fonctionner.

Je vous souhaite une bonne lecture et un bel été.

Pascal Grappin, président de la Communauté de communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges



Projet de territoire

Co-construire ensemble la feuille de route pour une attractivité durable de notre territoire

Le Projet de territoire, qu'est-ce que c'est ?

Le Projet de territoire définit les grandes lignes et le plan d'actions d'une collectivité pour les prochaines années, afin de favoriser le développement de l'attractivité globale du territoire intercommunal et améliorer le cadre de vie de ses habitants. Il n'existe pas d'obligation à l'élaboration d'un tel document ; cependant la Communauté de communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges a volontairement fait le choix en 2021 de travailler sur sa mise en œuvre avec les communes membres. Son élaboration permet en effet de mobiliser et fédérer les acteurs du territoire, de réaliser un diagnostic et de déployer des actions concrètes en fonction des enjeux de chaque territoire.

L'élaboration de notre Projet de territoire

La Communauté de communes a lancé le travail d'élaboration de son Projet de territoire au cours du dernier trimestre 2021. Véritable feuille de route pour les 20 prochaines années, sa construction est menée de front par le Président Pascal Grappin et la Direction Attractivité de l'EPCI, en collaboration avec chacune des 55 communes que compte le territoire. Plusieurs phases sont nécessaires à sa mise en œuvre.

Réaliser un diagnostic communautaire

Dans un premier temps, deux types de diagnostics ont été réalisés de septembre à décembre 2021, en analysant le territoire grâce à des données chiffrées et qualitatives (emploi, transport, tourisme, habitants...), permettant ainsi de dresser un premier portrait communautaire. Ce premier bilan a permis de réaliser sept mini-diagnostics, par secteur sur le territoire de l'intercommunalité. Celle-ci est en effet constituée d'infra-territoires ayant chacun leurs spécificités propres, qu'il est nécessaire de prendre en compte dans l'élaboration du Projet de territoire. Lors d'ateliers, les maires et conseillers municipaux des 7 secteurs définis se sont donc réunis pour broser le portrait de leurs secteurs, identifier les forces et les faiblesses et commencer à définir des objectifs et des enjeux.

Définir collectivement les enjeux du territoire

Jusqu'au 31 mars, les élus de chaque groupe ont pu se concerter entre eux mais aussi et surtout concerter leurs populations sur les premiers enjeux mis en évidence grâce au diagnostic. L'objectif de ces concertations était de faire ressortir les besoins et les attentes des communes et de leurs habitants, de réfléchir et de partager les enjeux d'un développement équilibré et à long terme du territoire, en prenant appui sur les compétences communautaires (développement économique, cadre de vie et habitat, mobilité, tourisme, services à la population) et sur la complémentarité d'actions entre les communes et l'EPCI. Toutes ces contributions collectives permettent ainsi d'alimenter la suite du travail d'élaboration du Projet de territoire.



Atelier du Groupe 4 à Saulon-la-Rue

Définir une stratégie selon les spécificités

La Communauté de communes est entrée au mois d'avril dans la troisième phase de son projet. Une série d'ateliers a été organisée, réunissant chacun des sept groupes définis en amont, pour débattre sur les problématiques et enjeux soulevés pour chaque territoire. À la suite du bilan qui sera réalisé, le Projet de territoire qui aura été co-construit et dont l'élaboration devrait se terminer d'ici septembre 2022, permettra d'adapter les politiques et les modalités d'actions de la Communauté de communes, en fonction des spécificités de chaque secteur géographique.

Groupe 1 : Villy-le-Moutier, Argilly, Gerland, Saint-Nicolas-lès-Cîteaux

Groupe 2 : Magny-lès-Villers, Villers-la-Faye, Marey-lès-Fussey, Fussey, Arcenant, Meuilley, Chauv

Groupe 3 : Vosne-Romanée, Nuits-Saint-Georges, Boncourt-le Bois, Agencourt, Quincey, Premeaux-Prissey, Comblanchien, Corgoloin

Groupe 4 : Saulon-la-Rue, Saulon-la-Chapelle, Barges, Saint-Philibert, Broindon, Noiron-sous-Gevrey, Corcelles-lès-Cîteaux, Epernay-sous-Gevrey, Savouges

Groupe 5 : Morey-Saint-Denis, Chambolle-Musigny, Vougeot, Gilly-lès-Cîteaux, Flagey-Echézeaux, Saint-Bernard, Villebichot

Groupe 6 : Couchey, Fixin, Brochon, Gevrey-Chambertin

Groupe 7 : Urcy, Valforêt, Chamboeuf, Curley, Semezanges, Ternant, Reulle-Vergy, L'Etang-Vergy, Bévy, Curtil-Vergy, Segrois, Villars-Fontaine, Messanges, Collonges-lès-Bévy, Chevannes, Détain-et-Bruant

BUDGET 2022 :

restaurer un équilibre structurel durable

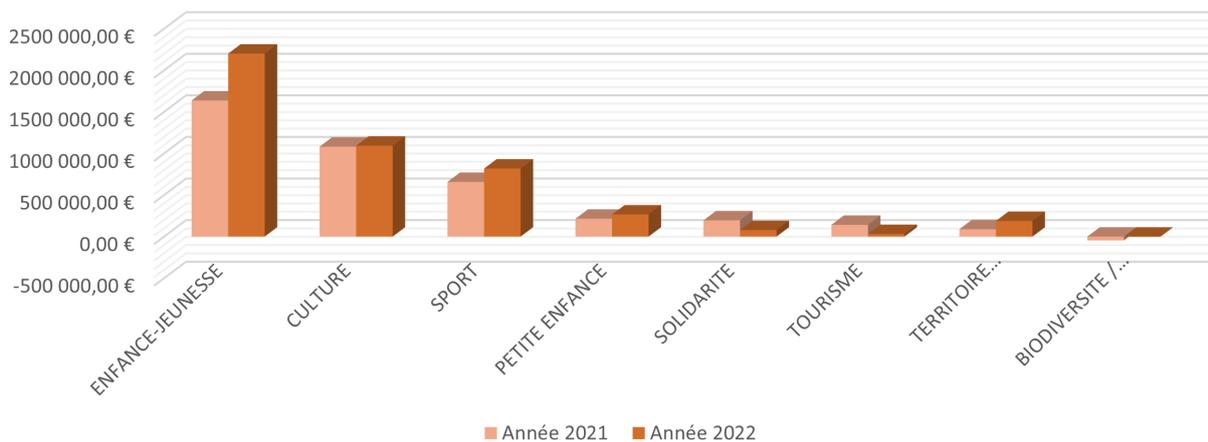
Après une année 2020 marquée par la crise sanitaire, l'année 2021 avait pour objectif principal de rationaliser les dépenses et d'optimiser les recettes. La maîtrise des dépenses de fonctionnement et de la masse salariale ainsi que le réajustement des tarifs, ont permis d'améliorer la situation financière de l'intercommunalité et de dégager un excédent de fonctionnement de 732 927,57 €, en comparaison des deux dernières années (déficit de 197 774 € en 2020 et déficit de 233 855 € en 2019).

Mardi 12 avril, le Conseil communautaire a voté les 14 budgets primitifs de la Communauté de communes pour 2022. Cette année, la stratégie financière est toujours de restaurer progressivement un équilibre structurel durable, permettant de rembourser le capital de la dette, d'autofinancer les petits investissements mais aussi de réinvestir dans des projets structurants pour notre territoire. Néanmoins le contexte sanitaire, national et international est à prendre en compte, avec notamment un niveau d'inflation élevé et l'envolée des prix

des matières premières et des tarifs de l'énergie qui engendreront des surcoûts importants, estimés à près de 300 000 €. La masse salariale subira également une augmentation estimée à 3% (GVT : Glissement Vieillesse Technicité), pour tenir compte de la revalorisation du point d'indice, des grilles de catégories C et des avancements d'échelon et de grade. Une enveloppe sera de plus consacrée à la part variable du régime indemnitaire des agents du service public afin de renforcer leur pouvoir d'achat.

BUDGET PRINCIPAL

Comparatif des coûts par compétence en 2021 et 2022 (prévisionnel)



	Enfance - Jeunesse	Culture	Sport	Petite enfance	Solidarité	Tourisme	Territoire/ Mobilité/ Commerce	Biodiversité/ Transition énergétique
2021	-1 636 666,30€	-1 081 207,69€	-657 835,97€	-214 761,76€	-194 842,73€	-141 713,07€	-88 695,01€	+46 309,07€
2022	-2 200 125,00€	-1 092 920,00€	-817 845,00€	-265 275,00€	-78 415,00€	-31 632,00€	-188 195,00€	+1919,00€

Les principales actions 2022



Budget de fonctionnement* : 50 millions d'euros

Budget d'investissement* : 35 millions d'euros

* somme du budget principal et des 13 budgets annexes

Culture

- Déploiement de l'éveil musical sur plusieurs communes volontaires
- Renforcement du partenariat avec la MJC de Nuits-Saint-Georges (subvention de 90 000 €)
- Ouverture de la nouvelle Ecole de Musique à Nuits-Saint-Georges, avec une enveloppe de 44 000 € dédiée à du matériel pour le studio d'enregistrement
- **Programmation culturelle** : augmentation de 8 000 € de l'enveloppe en soutien aux associations culturelles du territoire, dans l'objectif de décentraliser les animations dans les communes (cinéma en plein air et concerts du festival Musique au Chambertin...)

Aménagement du territoire

- Finalisation de l'étude « **Schéma Vélo** » pour développer la mobilité douce sur le territoire
- Poursuite de la démarche « **Projet de territoire** » (20 000 €)
- Etude en vue de la **rénovation ou l'implantation de sites périscolaires** et de leur dimensionnement, en s'appuyant sur le diagnostic territorial et les projets d'urbanisation
- Poursuite du projet de création d'un **tiers-lieu** sur le territoire des Hautes-Côtes avec une enveloppe d'étude de 8 880 €

Commerce et Développement économique

- Poursuite de la politique d'**aménagement des Zones d'Activités Economiques**, afin d'accueillir de nouvelles entreprises créatrices d'emplois dans les prochaines années
- Soutien aux entreprises à travers l'aide à l'immobilier (15 000 €) en partenariat avec la Région
- Soutien aux commerces à travers le financement des postes de managers commerce (40 000 €) en partenariat avec la CCI
- Participation au financement de l'implantation de **commerces et services de proximité** en zone rurale, avec l'enseigne « Comptoir de campagne » à Corgoloin et Saulon-la-Rue

Transition énergétique

- Elaboration d'un schéma directeur des énergies renouvelables
- Renforcement de l'**aide aux particuliers** pour la rénovation énergétique de l'habitat, en partenariat avec le Pays Beaunois (90 000 €)
- Poursuite des **études thermiques, isolation et travaux de rénovation** des équipements sportifs
- Rénovation de l'éclairage public des terrains de rugby du stade Jean Morin pour réduire la consommation électrique (90 000 €)
- Participation au **remplacement des chaudières** énergivores, notamment dans les sites périscolaires de Noiron-sous-Gevrey, Saulon-la-Chapelle et Villers-la-Faye (18 000 €)
- Aide à la commune de Détain-et-Bruant pour l'**achat d'une parcelle réservoir biodiversité** (10 000 €)

Environnement

- Déploiement du **nouveau système de gestion des recyclables** à l'échelle communautaire (porte-à-porte des bacs de tri, nouveaux PAV centrés sur les fibreux et le verre)
- Réalisation de travaux d'assainissement avec le **redimensionnement des deux stations d'épuration** de Saulon-la-Chapelle et de Brochon
- Recherche et exploitation de **nouvelles ressources en eau**, captages d'eau et protection des ressources

Solidarités et Numérique

- Espace Public Numérique : développement des interventions, ateliers et cours de la **Conseillère numérique** sur d'autres communes
- Aménagement de l'Espace France Services pour accompagner au mieux les particuliers dans leurs démarches quotidiennes en ligne
- Finalisation de la mise en place du **Portail Citoyen** pour les familles dont les enfants fréquentent les sites péri et extrascolaires
- **Renforcement du dispositif CLAS** (accompagnement scolaire) sur Nuits-Saint-Georges, Gevrey-Chambertin et d'autres secteurs
- Participation au déploiement de la fibre optique dans les communes, en partenariat avec le Département (environ 130 000 €)

Quatre projets en développement

Compétence exclusive des communautés de communes, l'aménagement des Zones d'Activités Economiques (ZAE) est une nécessité pour favoriser l'implantation et le développement des entreprises nouvelles ou déjà présentes sur notre territoire. Mises en œuvre par la Communauté de communes, les ZAE sont des projets qui s'auto-financent, les ventes de terrain couvrant l'intégralité du coût de revient. Le produit de la fiscalité des entreprises reste aujourd'hui la seule ressource communautaire véritablement dynamique pour financer les services à la population, d'où la nécessité de favoriser le développement et l'accueil de nouvelles entreprises, tout en s'inscrivant dans une logique de développement durable. Dans cette optique, les collectivités seront à l'avenir de plus en plus incitées à mobiliser et requalifier le foncier existant sur le territoire, dans un objectif de diminution de la consommation foncière.

La Communauté de communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges travaille actuellement sur quatre projets de zones d'activités. Une fois ces zones économiques importantes achevées, il s'agira dans les prochaines années de répartir l'activité économique localement, dans certains villages pour permettre à de petites entreprises locales de s'implanter et de se développer mais surtout, compte tenu des impératifs de limitation de la consommation des espaces agricoles et naturels, de travailler sur l'optimisation des ZAE existantes.



© Berthet Liogier Caulfuty

NUITS-SAINT-GEORGES : Le Pré Saint Denis

Les travaux d'aménagement de la première tranche de l'Écoparc d'Activités « Le Pré Saint-Denis », ont débuté en octobre dernier, pour un montant d'environ 2,3 millions d'euros. Le projet, qui s'inscrit dans une démarche environnementale, d'où sa qualification d'éco-parc, vient compléter un parc d'activités déjà existant en bordure de l'autoroute A31. La commercialisation de cette première tranche, qui couvre environ 9 hectares sur les 18 de terrains à bâtir et viabilisés pour l'accueil des

entreprises, est bien avancée avec déjà de nombreux projets en attente, dans des champs d'activités très variés (tertiaire, activités viti vinicoles ou de loisirs, artisanat, industrie...). Des premières promesses de ventes ont été signées ou sont en cours de signature, pour environ 75% de la tranche 1. Les constructions des bâtiments pourront ensuite débuter côté Est de la zone d'activités, dès l'achèvement de la première phase des travaux. Les fouilles archéologiques réalisées sur les terrains du futur éco-parc se sont de plus achevées en décembre 2021, permettant ainsi à la Communauté de communes de poursuivre les aménagements de la zone.

La tranche 2 a quant à elle pu démarrer début 2022 avec une enquête publique lancée jusqu'à la mi-février. Depuis, sa réalisation future sera possible grâce à l'avis favorable du commissaire enquêteur.

MOREY-SAINT-DENIS : Les quatre pieds de poiriers

Le projet de la zone d'activités « Les quatre pieds de poiriers » était initialement porté par la commune de Morey-Saint-Denis. À la suite de la loi NOTRe de 2015, qui transférait la compétence ZAE aux Etablissements Publics de Coopération Intercommunale, c'est la Communauté de communes qui a repris le projet. Cette zone d'activités, plus complexe à mettre en place juridiquement du fait de son historique et de la procédure de ZAC (zone d'aménagement concerté) avec laquelle elle avait été engagée, couvrira un espace de 6 hectares principalement autour du domaine viticole. Jusqu'à présent, les acquisitions foncières n'ont pas toutes pu être menées à l'amiable, ce qui a conduit la Communauté de communes à prendre une délibération fin 2021 pour engager une déclaration d'utilité publique.

GEVREY-CHAMBERTIN : Les Terres d'Or 3

La Zone d'Activités de Gevrey-Chambertin est entrée dans sa troisième phase. Après les deux premières tranches d'aménagement réalisées par l'ancienne communauté de communes de Gevrey-Chambertin, le projet a été repris à la suite de la fusion pour poursuivre l'objectif d'aménagement de 6 hectares complémentaires. Pour cette zone, pas de typologie d'entreprises précise, chaque projet est étudié en fonction de son intérêt et des besoins. Le coût de revient des Terres d'Or 3 est d'environ 2,5 millions d'euros. Toutes les phases administratives sont actuellement achevées (autorisations et permis d'aménager obtenus). C'est notamment sur cette zone d'activités que s'implantera le nouveau Centre de Secours de Gevrey-Chambertin, pour lequel 5100 m² seront mis à disposition par la Communauté de communes. Du côté des entreprises, deux permis de construire ont d'ores-et-déjà été déposés et un nouveau permis d'aménager sera déposé pour un porteur de projet important qui souhaite s'implanter sur un espace de 2 hectares sur les 6 que représente la tranche 3. Le calendrier, qui avait été légèrement retardé, devrait reprendre et les travaux pourraient démarrer dès le mois de septembre 2022.

GILLY-LES-CITEAUX : La Petite Champagne

Du côté de Gilly-lès-Cîteaux, la Communauté de communes travaille actuellement sur un projet d'extension de la Zone d'Activité, pour un coût d'environ 2,7 millions d'euros. Cette deuxième tranche, d'une surface d'environ 5 hectares, fait suite à la première qui avait été réalisée par l'ex-communauté de communes de Nuits-Saint-Georges. Celle-ci, de 6 hectares, avait en particulier répondu à une demande locale importante et notamment vu s'implanter la Fromagerie Delin. Le projet de la tranche 2 permettra ainsi de doubler la superficie de « La Petite Champagne » et d'accueillir une dizaine de nouveaux lots, dont une extension de la fromagerie. Environ 7 lots sont déjà préservés à ce jour.

Le projet n'en est actuellement qu'à la phase d'étude. Un diagnostic archéologique sera réalisé après le mois de juillet, une fois les récoltes terminées sur les terrains pour le moment occupés par les agriculteurs. Les bureaux d'étude travaillent en parallèle sur le permis d'aménager. Les travaux devraient ainsi débuter au cours du second semestre 2023, et les entreprises s'implanter plutôt à horizon 2024.

ÉCOLE DE MUSIQUE

Nouvelle EMI : travaux terminés, place à la musique !

Entamés il y a deux ans, les travaux de construction de la nouvelle école de musique intercommunale (EMI) située rue du Docteur Louis Legrand à Nuits-Saint-Georges, se sont achevés il y a plusieurs semaines. Le projet, amorcé dès 2015, visait à offrir aux professeurs et aux élèves davantage d'espace et un environnement de travail de qualité, avec un meilleur confort d'apprentissage.

Un financement à plusieurs acteurs

D'un coût total de 3 219 680 €, les travaux de construction ont été subventionnés à hauteur de 12% par le Conseil Départemental de la Côte-d'Or dans le cadre du contrat CAP 100% Côte-d'Or (500 000 €), de 8% par le Conseil Régional Bourgogne-Franche-Comté avec le contrat de Pays Beaunois (300 000 €) et de 20% par l'Etat (dotation d'équipement des territoires ruraux - 643 936 €). Le projet a également été financé par un fonds de concours de la commune de Nuits-Saint-Georges d'un montant de 500 000 € et le reste par un autofinancement de la Communauté de communes de 1 275 744 €.

Une grande diversité d'enseignements et d'activités

Le nouveau bâtiment, d'une superficie de 973 m², a accueilli son mobilier et ses instruments auparavant situés dans l'espace Crébillon au centre-ville de Nuits-Saint-Georges, les mardi 19 et mercredi 20 avril. Les cours de musique ont ainsi pu débuter dans le nouveau site dès la rentrée des vacances scolaires de Pâques, début mai. Parmi les enseignements intégrés dès l'ouverture de l'école, on retrouve la clarinette, le violon, le trombone, la guitare (sèche et électrique), la harpe, le saxophone, la flûte, le hautbois, la trompette, la basse et le piano, mais aussi le chant choral et l'éveil musical. En plus de ces disciplines, l'école propose également des pratiques « collectives » tels que des ateliers de musique actuelle, des ateliers jazz ou du big band.



Mais ce n'est pas tout ! La nouvelle école, outre son étage dédié aux salles de cours et à la formation musicale, bénéficie également au rez-de-chaussée, en plus de la salle pour l'éveil musical, d'une salle dédiée à la MAO (Musique Assistée par Ordinateur), d'une grande salle de répétition pour les grands ensembles dans laquelle des représentations pourront avoir

lieu avec la possibilité d'accueillir une centaine de personnes, et prochainement d'un studio d'enregistrement.

Une partie des bureaux administratifs de la Communauté de communes se situe aussi dans le bâtiment, où le Pôle Culture et Sports a pris place.

Requalifier l'EMI en conservatoire

Au total, une quinzaine d'enseignants œuvre à faire vivre l'école de musique intercommunale de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges, qui compte actuellement 380 élèves inscrits. Et la Communauté de communes ne souhaite pas s'arrêter là. En effet, l'objectif en 2022 est de candidater pour requalifier l'école en conservatoire à rayonnement intercommunal. Cette qualification permettrait de proposer de nouvelles disciplines au sein de l'établissement, telles que les danses réglementées (classique, modern jazz...) ou encore les arts du cirque, tout en obtenant de nouveaux financements.



CINÉMA NUITON



Le cinéma nuiton a repris du service

Après des travaux de rénovation et de modernisation d'un montant de 414 505 € HT menés en 2021, le cinéma de Nuits-Saint-Georges a rouvert ses portes le 16 février dernier. Financés par le Conseil Départemental de la Côte-d'Or (151 813 €), par l'Etat au titre de la dotation de soutien à l'investissement local (132 538 €) et par la Communauté de communes, les travaux ont permis de refaire la salle de cinéma du sol au plafond, d'installer de nouveaux sièges, un nouvel écran et une nouvelle sonorisation, de réparer le chauffage, d'agrandir et de réaménager le hall d'accueil mais aussi de créer de nouvelles places destinées aux PMR.

La dernière phase des travaux s'est déroulée au mois d'avril. Pendant une dizaine de jours, c'est le ravalement de façade du cinéma qui a été réalisé par l'entreprise Styl'Renov pour un montant de 13 000 € HT, financé par l'intercommunalité.

Les travaux de rénovation sont désormais achevés et le cinéma reçoit le public dans un espace plus confortable pour vivre une véritable expérience immersive.



Le CLAS : accompagner vos enfants vers l'épanouissement et la réussite scolaire

Le Contrat Local d'Accompagnement Scolaire (CLAS), dispositif financé par l'intercommunalité et soutenu par la CAF et l'Education Nationale, permet à une équipe d'accompagnateurs d'accueillir vos enfants lors d'un temps qui vise par différentes activités à éveiller leur curiosité, les aider à apprendre et à devenir plus autonome, à prendre confiance en eux... Basé sur une relation de confiance quadripartite, entre les accompagnateurs, les enfants, l'établissement scolaire et les parents, le dispositif est accessible aux enfants scolarisés dans les écoles élémentaires et les collèges du territoire. Des temps de rencontre spécifiques avec les parents sont également proposés, en groupe ou en individuel. N'hésitez plus à inscrire vos enfants !

Contact : clas@ccgevreynuits.com

L'Espace citoyen : l'outil qui vous fait gagner du temps !

Plateforme accessible à toute famille dont au moins un enfant est inscrit dans une structure d'accueil petite enfance ou péri-extrascolaire du territoire, l'Espace Citoyen est à votre disposition pour faciliter vos démarches quotidiennes. Besoin de gérer les inscriptions de votre/vos enfant(s) dans nos structures, de gérer les réservations, signaler des absences ou envoyer des pièces justificatives ? Gagnez du temps en passant par la plateforme dématérialisée disponible n'importe où, 7/7 jours et 24h/24 ! Vous bénéficierez également d'informations personnalisées et pratiques délivrées par nos services.

Une nouvelle micro-crèche à Chambolle-Musigny

La nouvelle micro-crèche privée « Les P'tits Bouchons » a ouvert début mai à Chambolle-Musigny !
Pour plus de renseignements : lesptitsbouchons21@gmail.com ou 06 15 35 77 39.



Une Semaine de la petite enfance sous le thème des « (Re)trouvailles »

Du 19 au 26 mars, le service « Petite Enfance » (relais et structures petite enfance) était mobilisé autour de la Semaine Nationale de la Petite Enfance, un temps fort au service du trio parent-enfant-professionnel. Cette 9^{ème} édition, centrée sur la thématique «(Re)trouvailles», a été rythmée par plusieurs ateliers organisés par les différents relais et structures du territoire et ouverts aux enfants accompagnés de leurs parents ou de leurs assistantes maternelles. Une semaine qui a permis d'accueillir plus de 70 enfants sur tout le périmètre de l'intercommunalité et de répondre à plusieurs objectifs : tisser et consolider un lien de confiance avec les parents, faciliter la rencontre et les interactions entre les familles, valoriser le travail quotidien des professionnels...

ÇA S'EST PASSÉ !

Visite des sites périscolaires et du CLAS : le Président à la rencontre des équipes et des parents d'élèves

Le Président de la Communauté de communes, M. Pascal Grappin, a réalisé au cours du premier trimestre 2022 une visite dans chacun des sites périscolaires du territoire ainsi qu'au CLAS (dispositif d'accompagnement scolaire). Accompagné de la Vice-Présidente Valérie Dureuil, déléguée à la petite Enfance, à l'Enfance et à la Jeunesse, ces rendez-vous ont été l'occasion d'aller à la rencontre du personnel dans chaque établissement, d'échanger avec les Maires des communes concernées, de constater l'état des bâtiments et les conditions dans lesquelles sont accueillis les enfants et d'évoquer les difficultés rencontrées sur chaque site (recrutement, capacité d'accueil...) ainsi que les futurs projets à mettre en œuvre.

La journée du 17 janvier a d'abord permis d'échanger avec les salariés et bénévoles qui accompagnent les élèves dans le cadre du CLAS. Le Président a rappelé à cette occasion que l'objectif pour la Communauté de communes est de renforcer le dispositif à Nuits-Saint-Georges et Gevrey-Chambertin, mais aussi de le développer sur l'ensemble du territoire. Un grand nombre d'élèves sont en difficulté, il s'agit donc pour la collectivité de les accompagner au mieux dans l'apprentissage et la réussite scolaire.

Quant aux visites dans les 15 sites périscolaires, du 20 janvier au 3 février, celles-ci ont permis de réaliser un diagnostic (état des bâtiments, sous-dimensionnement dans certains sites...) visant à analyser les points d'amélioration envisageables dès 2022. Des réflexions ont été entamées dans le cadre de la construction budgétaire 2022 pour proposer une meilleure organisation des sites périscolaires sur le territoire et améliorer les conditions d'accueil des enfants et conditions de travail des agents.



PEDT 2022-2025 : mobiliser tous les acteurs éducatifs pour une offre de services adaptée à l'intérêt de l'enfant



La Communauté de communes souhaite renouveler le Projet Educatif Territorial (PEDT) au sein de son territoire. Relevant de l'initiative de l'intercommunalité, le PEDT vise à mobiliser toutes les ressources territoriales et permet de formaliser une démarche partenariale proposant à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité avant, pendant et après l'école.

Un bilan de l'actuel PEDT a d'abord été réalisé afin d'évaluer les actions mises en œuvre et répondre au plus près des attentes des usagers, des enfants et des spécificités du territoire. Du 4 au 15 avril derniers, les agents du Service Enfance Jeunesse, les représentants des parents d'élèves, les enseignants volontaires ainsi que les enfants ont été consultés.

Suite à ces retours, la collectivité souhaite à présent constituer un PEDT d'une durée de 3 ans (2022-2025), favorisant la mise en place d'une nouvelle offre d'activités périscolaires, extrascolaires, et une meilleure cohérence entre les projets et dispositifs existants, dans l'intérêt de l'enfant. Un Comité de pilotage et un Comité technique ont été constitués de l'ensemble des intervenants afin de définir une politique concertée et partagée. Ces comités se sont réunis en avril et en mai pour élaborer le nouveau PEDT qui sera consultable ensuite sur le site internet de l'EPCI.

À l'issue de la validation du PEDT, un Comité de suivi composé des représentants des différents services engagés dans le projet, de l'Inspection de l'Education Nationale et des représentants des parents d'élèves sera constitué dans le but de participer à l'évolution du PEDT et à son évaluation annuelle.

Un temps de rencontre avec les équipes périscolaires en septembre

Pour répondre à un objectif d'amélioration du service dans les sites périscolaires, un temps de rencontre entre les familles et les responsables et animateurs des sites périscolaires sera organisé dès la première semaine de rentrée en septembre. Votre enfant est inscrit dans l'un de nos 15 sites périscolaires ? Vous pourrez rencontrer l'équipe pédagogique, comprendre le fonctionnement de la structure et poser vos questions !

C'EST EN COURS !

ÇA ARRIVE !

À vos CV ! La Comcom' recrute des animateurs et responsables de sites périscolaires

Une campagne de recrutement est lancée depuis le mois de mai par la Direction Enfance-Jeunesse ! La Communauté de communes recherche des animateurs et des responsables de sites périscolaires, diplômés, dynamiques et motivés. Rendez-vous sur le site internet de la Communauté de communes pour plus d'informations.



Préparer sa rentrée scolaire, c'est possible avec le CLAS

Le CLAS organise du 22 au 26 août prochain un stage « Prépare ta rentrée ! », à destination des élémentaires et des collégiens. Accompagnés de trois animateurs, la semaine sera l'occasion de se reconcentrer sur les matières scolaires juste avant la rentrée, de manière ludique.

Renouvellement du marché de restauration en septembre

La Direction Enfance/Jeunesse a lancé un appel d'offres pour renouveler son marché de restauration scolaire qui arrive à échéance fin août. La collectivité se doit de répondre aux exigences des évolutions de la loi Egalim 2, en favorisant une alimentation saine, sûre et durable pour tous, en renforçant les engagements sur le bien-être animal et en rémunérant justement les producteurs. Quatre candidats ont répondu à l'appel d'offres et ont été reçus en entretien au mois de juin.

Une Journée pédagogique Enfance-Jeunesse le 31 août

La prochaine Journée Pédagogique Enfance/Jeunesse se déroulera le 31 août. À cette occasion, tous les sites extrascolaires seront fermés pour permettre aux équipes pédagogiques de se réunir et de préparer la rentrée de septembre. Rencontres entre les équipes, préparation des activités, de l'accueil des enfants et des temps de rencontre avec les parents seront à l'ordre du jour.

La gestion des Déchets est une des compétences exercées par l'intercommunalité sur la totalité des 55 communes que compte le territoire. Composé de 16 agents, le service Déchets est indispensable dans le quotidien des habitants, pour la collecte des ordures ménagères notamment, mais pas seulement ! La gestion des déchets comprend en effet de nombreuses missions, toutes aussi importantes et essentielles.

Découvrez quelles sont les missions du Service Déchets dans votre quotidien !

ORDURES MÉNAGÈRES

Les ordures ménagères sont collectées chaque jour par les agents du service Déchets ou par un prestataire privé selon le secteur, à partir de 4h du matin, en porte-à-porte dans les 55 communes, selon un planning hebdomadaire défini*.



*disponible sur le site internet de la CC

 Toujours sortir le bac la veille du jour de collecte !

POINTS D'APPORT VOLONTAIRE

Les déchets recyclables doivent être déposés dans des conteneurs prévus à cet effet et répartis sur le territoire de la Communauté de communes (hormis pour 9 communes dont la collecte se fait en porte-à-porte).



Le rôle des agents du service Déchets est de gérer la collecte de ces déchets et de procéder à l'entretien et au nettoyage courant des Points d'Apport Volontaire, d'où l'importance de **respecter les consignes de tri et le travail des agents** !

ADMINISTRATIF

Des agents sont présents dans les bureaux au CTI de Nuits-Saint-Georges pour répondre chaque jour à vos demandes. Ils vous offrent un service rapide et de qualité.

- Accueil physique et téléphonique du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h (fermé le mardi matin et jeudi après-midi)
- Gestion des problèmes de collecte
- Gestion des comptes usagers, mouvements (départ/arrivée) : gestion du parc des bacs d'ordures ménagères et mises à jour des bases de données
- Facturation de la redevance incitative
- Facturation des professionnels en déchèterie
- Suivi administratif des marchés et des aides financières du service
- Montage, pilotage, suivi technique des projets

DÉCHÈTERIES



Cinq déchèteries communautaires (Nuits-Saint-Georges, Brochon, Flagey-Echézeaux, Quincey et Saulon-la-Chapelle) sont présentes sur le territoire de l'intercommunalité.

Le service Déchets gère le gardiennage de ces déchèteries mais organise aussi la collecte, le compactage et le traitement des flux.

L'accès aux déchèteries est conditionné par la présentation de la « carte déchèterie » remise par les agents de la Communauté de communes à l'accueil du CTI de Nuits-Saint-Georges. Retrouvez les horaires des déchèteries pour les particuliers sur la page suivante.

 Horaires spécifiques et dépôts payants pour les professionnels.

LE SERVICE DÉCHETS C'EST AUSSI...

- Livraison, entretien, réparation des bacs à ordures ménagères
- Gestion de l'Installation de Stockages de Déchets Inertes (gravats)
- Entretien, maintenance des équipements du service (PAV, déchèteries)
- Mise en oeuvre et suivi du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés
- Entretien mécanique, lavage des véhicules

Retenez la date !

À compter du 1^{er} janvier 2023, un nouveau système de gestion des déchets recyclables sera déployé sur le territoire de l'intercommunalité (nouveaux Points d'Apport Volontaire, collecte de bacs de tri en porte-à-porte...).

Plus d'informations à venir sur notre site internet et dans le prochain numéro de votre magazine intercommunal !

Connaissez-vous tous les services de l'intercommunalité à votre disposition ?

Un petit rappel de quelques services utiles à votre quotidien !

L'ESPACE FRANCE SERVICES

Votre ESPACE FRANCE SERVICES vous accueille

au 3 rue Jean Moulin - 21700 Nuits-Saint-Georges

Du lundi de 8h30 à 12h
au vendredi de 13h30 à 17h

Fermeture le mercredi matin

Vous ne pouvez pas vous déplacer ?
Contactez-nous, nous répondrons à vos questions :

03.80.27.04.70

espace.fr.serv@ccgevrey-nuits.com

Les agents France Services vous accueillent et vous accompagnent dans vos démarches quotidiennes en ligne (déclaration d'impôts, demande de carte d'identité ou de passeport...)

L'ESPACE PUBLIC NUMÉRIQUE

Du lundi de 8h30 à 12h
au vendredi de 13h30 à 17h

Fermeture le mercredi matin



Besoin d'un renseignement ?
espacenum@ccgevrey-nuits.com
06.79.85.24.75

Un accompagnement collectif ou individuel (ateliers, cours, coups de main...) et une sensibilisation à l'usage quotidien du numérique !

CINQ DÉCHÈTERIES



LES HORAIRES DE VOS DÉCHÈTERIES

ÉTÉ : du 1^{er} avril au 31 octobre
HIVER : du 1^{er} novembre au 31 mars

QUINCEY - Chemin de la Station

	ÉTÉ	HIVER
Mardi	8 h 30 - 12 h 14 h - 18 h	8 h 30 - 12 h 14 h - 17 h
Samedi	8 h 30 - 12 h 14 h - 18 h	8 h 30 - 12 h 14 h - 17 h

NUITS-SAINT-GEORGES - Route de Chauv

	ÉTÉ	HIVER
Lundi	14 h - 18 h	14 h - 17 h
Mardi	14 h - 18 h	14 h - 17 h
Mercredi	14 h - 18 h	14 h - 17 h
Jeudi	14 h - 18 h	14 h - 17 h
Vendredi	14 h - 18 h	14 h - 17 h
Samedi	8 h 30 - 12 h 14 h - 18 h	8 h 30 - 12 h 14 h - 17 h

FLAGEY-ÉCHEZEAUX - Rue du chemin neuf

	ÉTÉ	HIVER
Mercredi	8 h 30 - 12 h 14 h - 18 h	8 h 30 - 12 h 14 h - 17 h
Samedi	8 h 30 - 12 h 14 h - 18 h	8 h 30 - 12 h 14 h - 17 h

SAULON-LA-CHAPELLE
Chemin rural n°5 dit de la Quenissière

	ÉTÉ	HIVER
Lundi	14 h - 18 h	14 h - 17 h
Mercredi	8 h 30 - 12 h 14 h - 18 h	8 h 30 - 12 h 14 h - 17 h
Vendredi	14 h - 18 h	14 h - 17 h
Samedi	8 h 30 - 12 h 14 h - 18 h	8 h 30 - 12 h 14 h - 17 h

BROCHON - Chemin de Saule

	ÉTÉ	HIVER
Lundi	14 h - 18 h	14 h - 17 h
Mardi	8 h 30 - 12 h	8 h 30 - 12 h
Mercredi	8 h 30 - 12 h 14 h - 18 h	8 h 30 - 12 h 14 h - 17 h
Vendredi	14 h - 18 h	14 h - 17 h
Samedi	8 h 30 - 12 h 14 h - 18 h	8 h 30 - 12 h 14 h - 17 h

Communauté de communes
de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges
03 80 61 19 98 ou 03 80 61 18 19

RENSEIGNEMENTS :

UN RÉSEAU DE CINQ MÉDIATHÈQUES

Réseau des médiathèques
Horaires des vacances d'été

Du 5 juillet au 3 septembre 2022
Ouvertures et permanences téléphoniques

Gevrey-Chambertin

Mardi 16h - 19h
Mercredi 14h - 19h
Jeudi 16h - 19h

Nuits-Saint-Georges

Mardi 14h - 19h
Mercredi 10h - 12h
et 14h - 19h
Vendredi 16h - 19h

Meuilley

Vendredi 16h - 19h

Couchey

Mardi 16h - 19h

L'Etang-Vergy

Jeudi 16h - 19h



Le réseau des médiathèques est fermé du 9 au 20 août

Et tout l'été : Bébés Lecteurs, Croqueurs d'Histoires, Pause Culture, Jeux, Cinémas de plein air...

Programme complet sur notre site internet



Votre carte de lecteur vous permet d'emprunter dans tous les sites.

Vous pouvez prolonger vos prêts directement sur internet : www.mediatheques-ccgevreynuits.net
Contact : mediatheques@ccgevrey-nuits.com - 03.80.51.88.54 - 03.80.62.01.34

L'ESPACE CITOYENS

AVEC LUI, GAGNEZ DU TEMPS,
SIMPLIFIEZ-VOUS LA VIE !

Rdv page 7 de ce magazine pour plus d'informations



Les commerces du territoire



**Vous cherchez un produit ? L'adresse d'une boutique
ou son numéro de téléphone ? Des horaires ?**

Rendez-vous sur le site internet

www.gevreynuits-commerces.com

pour découvrir les commerces du territoire de
Gevrey-Chambertin et de
Nuits-Saint-Georges

Retrouvez toute l'actualité de la Communauté de communes sur :
www.ccgevrey-chambertin-et-nuits-saint-georges.com



03 80 27 04 70
contact@ccgevrey-nuits.com



CC de Gevrey-Chambertin
et de Nuits-Saint-Georges



@CCGevreyNuits



CC de Gevrey-Chambertin
et de Nuits-Saint-Georges



CC de Gevrey-Chambertin
et de Nuits-Saint-Georges